



SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE PLAN D'URBANISME

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures qu'une assemblée publique sur le projet de Règlement n° 2021-664 révisant le Plan d'urbanisme de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sera tenue le **7 septembre 2022** à l'hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, à 18 h dans la Salle Jobin.

Le projet de Plan d'urbanisme propose notamment un énoncé de vision stratégique ainsi que les six grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire suivantes :

- Développer la capacité d'accueil et consolider le territoire
- Maximiser le potentiel et l'attractivité économique du territoire
- Améliorer la qualité de vie des résidents
- Protéger et mettre en valeur les attraits territoriaux distinctifs
- Favoriser le développement durable
- Aménager le territoire de façon résiliente afin de protéger les biens, les personnes et la qualité de vie des citoyens

Le projet de Plan d'urbanisme peut être consulté aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville, situé au 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, sur le site internet de la Ville à l'adresse www.vsad.ca ou sur demande à l'adresse courriel greffe@vsad.ca.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,
Ce 22 août 2022

La greffière,
Marie-Josée Couture
www.VSAD.ca